



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2022-264

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié
fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements
publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié
relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret du 26 novembre 2018
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2010-223 du 1^{er} novembre 2010
nommant Madame Laurence PARMANTIER déléguée régionale et ordonnatrice secondaire de
la délégation régionale de Paris XI de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2018-112 du 1^{er} janvier 2018
accordant délégation de pouvoirs aux délégations de pouvoirs aux délégués régionaux

Vu la décision Inserm n° 2021-166 du 1^{er} juillet 2021
relative aux nouvelles appellations des délégations régionales ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Philippe ARHETS est nommé adjoint à la déléguée régionale de la
délégation régionale Paris-IDF Sud de l'Inserm pour une durée de 5 ans.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} septembre 2022.

Didier SAMUEL